

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

16 AVRIL 2020
18H00

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 16 avril 2020, de manière virtuelle.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella
 Conseillers: Monsieur Dino Mazzone Siège 1
 Madame Elizabeth Ulin Siège 2
 Madame Colleen Feeney Siège 3
 Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

NOTE Cette séance du conseil fût tenue à huis clos et les membres du conseil y assistaient à distance de manière virtuelle, en conformité avec l'arrêté ministériel no. 2020-004 du Ministère de la santé et des services sociaux du 15 mars 2020 (page 4, troisième paragraphe).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20200416-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h50.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 16 avril 2020 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20200416-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 8 avril 2020.

2) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse

Projet

124 Easton 325 Brock N.	Construction d'une extension d'un étage dans la cour arrière; Démolition d'une extension arrière d'un étage et construction d'une extension de deux étages et le remplacement de fenêtres.
----------------------------	---

Adoptée à l'unanimité.
20200416-003

11. Entente avec le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal – Travaux de correction des déficiences de construction sur l'avenue Brock Sud

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les termes et conditions d'une entente avec la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec, par laquelle les deux municipalités délèguent au Ministère des Transports la gestion d'un projet visant la correction des déficiences de construction sur l'avenue Brock Sud, et à établir les droits et obligations des parties dans le cadre de la réalisation de ce projet.

2) Que Me Raffaella Di Stasio, Directrice générale, soit autorisée à signer ladite entente au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.
20200416-004

5. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pu être tenue puisque la séance se tenait à huis clos tel qu'autorisé par le décret ministériel 2020-004.

6. Levée de la séance

À 19h00, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20200416-005

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20200416*